

À une séance régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Praxède, tenue le 2 mars 2015 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Jean-François Roy	Mme Manon Roy
M. Paul Audet	M. Gilles Deshaies
Mme Lise Gosselin	M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Daniel Talbot. Madame Josée Vachon, directrice-générale, secrétaire-trésorière est aussi présente.

2015-03-30 Ouverture de la session

Il est proposé par Mme Manon Roy
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19H00.

Adoptée.

2015-03-31 Adoption de l'ordre du jour du 2 mars 2015

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par M. Paul Audet
Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour ci-après présenté.

Ouverture de la session
Adoption de l'ordre du jour du 02 mars 2015
Résolution: Dispense de lecture du procès-verbal du 02 février 2015
Résolution: Adoption du procès-verbal du 02 février 2015
Dépôt de la correspondance
Inscription au congrès ADMQ 2015
Résolution: Programme d'aide à la voirie locale, reddition de comptes 2014
Résolution: Reddition de comptes TECQ 2009-2013
Résolution: Offre de Original Design: Installation panneaux d'accueil
Résolution: Dépôt d'un projet pacte rural
Résolution: Membership Journal le Cantonnier
Résolution: Publicité Journal des Riverains
Résolution: Don: Cancer et vie
Résolution: Délégués au Transport Adapté Région de Thetford
Résolution: Commande de calcium
Résolution: Ouverture soumission publique
Résolution: Engagement de la Municipalité: puits municipal
Résolution: Puits municipal
Avis de motion: Règlement SQ: Les alarmes
Avis de motion: Règlement SQ: Le colportage
Avis de motion: Règlement SQ: Eau potable
Avis de motion: Règlement SQ: Les animaux
Avis de motion: Règlement SQ: Les nuisances
Avis de motion: Règlement SQ: La sécurité, la paix et le bon ordre
Avis de motion: Règlement SQ: La circulation et le stationnement
Résolution : Paiement des comptes au 02 mars 2015
Questions des élus et employés
Questions des personnes présentes
Résolution: Levée de la séance

Adoptée.

2015-03-32 Dispense de lecture du procès-verbal du 02 février 2015

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement d'accorder la dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015 puisque tous les élus en ont reçu copie au préalable et s'en déclarent satisfaits.

Adoptée.

2015-03-33 Adoption du procès-verbal du 02 février 2015

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 02 février 2015.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

Chaque élu reçoit la liste de correspondance qui est déposée au conseil.

AFFAIRES NOUVELLES

2015-03-34 Inscription au congrès ADMQ 2015

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Gilles Deshaies
Et résolu unanimement de confirmer l'inscription de Josée Vachon, au congrès de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec, qui se tiendra les 17, 18 et 19 juin prochain, au Centre des Congrès de Québec. Le coût de l'inscription pour les trois jours est de \$ 488.00, le tout tel que prévu au budget 2015.

Adoptée

2014-03-35 Programme d'aide à la voirie locale Reddition de comptes 2014

Attendu que le Ministère des Transports a versé une compensation de \$63,750.00 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu que notre vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition de comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Pour ces motifs, il est proposé par Mme Manon Roy

Appuyé par Mme Lise Gosselin

Et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Praxède informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces

routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée.

2015-03-36 Résolution: Reddition de comptes TECQ 2009-2013

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe

Appuyé par M. Jean-François Roy

et résolu unanimement que le Ministère des Affaires Municipales soit avisé que la reddition de compte finale transmise le 6 janvier 2015, relativement aux travaux du programme TECQ 2009-2013, est conforme et acceptée par le conseil municipal de Ste-Praxède.

Adoptée.

2015-03-37 Offre de Original Design: Installation panneaux d'accueil

Il est proposé par M. Gilles Deshaies

Appuyé par M. Paul Audet

et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de la compagnie Original Design pour l'installation des panneaux d'accueil aux extrémités du territoire (sur la Route 263) de la Municipalité de Ste-Praxède.

Le prix pour un structure en poutres de bois apparentes 8 " X 8" , incluant des étriers en acier galvanisé et techno-pieux, est fixé à \$4,264.00 pour chacun des panneaux, soit: \$8,528.00 plus taxes pour les deux installations.

Cette dépense sera assumée par le projet du pacte rural 2015.

Adoptée.

2015-03-38 Résolution: Dépôt d'un projet pacte rural

Il est proposé par M. Gilles Deshaies

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement que la municipalité de Ste-Praxède dépose un projet dans le cadre du Pacte Rural à la MRC des Appalaches de l'ordre de \$11,250.00.

Ce projet consiste à procéder à l'installation des panneaux d'accueil de la Municipalité de Ste-Praxède. Aussi, il est convenu de faire fabriquer une enseigne sur le terrain du bâtiment communautaire afin d'identifier les activités récurrentes du comité des loisirs.

Le total de dépenses prévues sera financé par \$9,000.00 de l'enveloppe du pacte rural 2015 et le solde de \$2,250.00 sera payable par la Municipalité.

Le comité du pacte rural donne son appui à ce projet.

Les élus mandatent la directrice-générale à compléter cette demande et l'autorise à signer le protocole d'entente pour et au nom de la municipalité.

Adoptée.

2015-03-39 Résolution: Membership Journal le Cantonnier

Il est proposé par Mme Manon Roy

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Praxède accepte d'adhérer au journal le Cantonnier, comme membre corporatif, pour l'année 2015, en souscrivant un montant de \$50.00.

Adoptée.

2015-03-40 Résolution: Publicité journal des riverains

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement de participer à la parution de l'édition du Journal le Cantonnier, présentant un cahier spécial pour les riverains.

Le conseil est d'accord pour publier un article 1/3 de page, au coût de 253\$.

Adoptée.

2015-03-41 Résolution: Don : Groupe d'entraide cancer et vie

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par Mme Lise Gosselin
et résolu unanimement de faire un don de 75.00\$ au Groupe d'entraide cancer et vie.

Adoptée.

2015-03-42 Résolution: Délégués au Transport Adapté

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par M. Gilles Deshaies
et résolu unanimement de nommer Mesdames les conseillères Lise Gosselin et /ou Manon Roy , afin qu'elles soient déléguées pour assister et représenter le conseil municipal à l'assemblée générale de Transport adapté de la région de l'Amiante, qui se tiendra le 26 mars 2015.

Adoptée

2015-03-43 Résolution: Commande de calcium

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de l'entreprise Somavrac, concernant l'achat, le transport et l'épandage de chlorure de calcium.

Le prix soumis est pour 70,000 litres, à \$0,276/ litre, pour un coût total de \$19,320.00 plus taxes.

Adoptée.

2015-03-44 Résolution: ouverture des soumissions

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Paul Audet
et résolu unanimement que les élus confirment être informés que suite à l'ouverture des soumissions sur appel d'offre publique, du 27 février 2015, concernant des travaux de voirie dans le Rang B & C, cinq entrepreneurs ont soumissionnés, savoir:

Excavation Gagnon & Frères	Tronçon A: \$133,388.25
Disraeli	Tronçon B: \$139,303.71
Excavation Bolduc	Tronçon A: \$148,915.24
La Guadeloupe	Tronçon B: \$148,915.24

Construction de l'Amiante Thetford-Mines	Tronçon A: \$154,339.56 Tronçon B: \$159,254.74
Lafontaine et Fils Lac-Mégantic	Tronçon A: \$172,348.68 Tronçon B: \$176,719.80
Sintra Sherbrooke	Tronçon A: \$172,401.62 Tronçon B: \$185,870.04

Selon l'analyse de l'ingénieur M. Daniel Lapointe, Excavation Gagnon et Frères est le plus bas soumissionnaire conforme.

Tel que prévu au devis, le conseil municipal dispose d'un délai de 120 jours pour choisir le tronçon où les travaux seront réalisés et signer le contrat à intervenir.

Adoptée.

2015-03-45 Résolution: Engagement de la Municipalité: puits municipal

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Paul Audet
et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Praxède s'engage à utiliser et à entretenir ses installations de production d'eau potable conformément aux spécifications indiquées dans les documents fournis par le manufacturier ainsi que dans le manuel d'exploitation préparé par l'ingénieur mandaté.

Adoptée.

2015-03-46 Résolution: Projet d'exploitation du puits

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
et résolu unanimement que le conseil municipal informe le Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques que le projet d'exploitations du puits SP/PE-1-14 n'a pas fait l'objet de contestation de la part des citoyens du secteur.

Adoptée.

2015-03-47 Avis de motion: Règlement numéro 2015-RM-SQ-1

Règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec.

M. Gaétan Lapointe, conseiller, donne avis de motion, qu'à une séance subséquente, le règlement numéro 2015-RM-SQ-1 règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec, soit adopté.

Les élus déclarent avoir obtenu copie et lu ledit règlement avant cette séance.

Adoptée.

2015-03-48 Avis de motion: Règlement numéro 2015-RM-SQ-2

Règlement sur le colportage et applicable par la Sûreté du Québec

M. Jean-François Roy, conseiller, donne avis de motion, qu'à une séance subséquente, le règlement numéro 2015-RM-SQ-2 règlement sur le colportage et applicable par la Sûreté du Québec, soit adopté.

Les élus déclarent avoir obtenu copie et lu ledit règlement avant cette séance.

Adoptée.

2015-03-49 Avis de motion: Règlement numéro 2015-RM-SQ-3

Règlement concernant l'eau potable et applicable par la Sûreté du Québec.

M. Gilles Deshaies, conseiller, donne avis de motion, qu'à une séance subséquente, le règlement numéro 2015-RM-SQ-3 concernant un règlement concernant l'eau potable et applicable par la Sûreté du Québec, soit adopté.

Les élus déclarent avoir obtenu copie et lu ledit règlement avant cette séance.

Adoptée.

2015-03-50 Avis de motion: Règlement numéro 2015-RM-SQ-4

Règlement concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec.

M. Paul Audet, conseiller, donne avis de motion, qu'à une séance subséquente, le règlement numéro 2015-RM-SQ-4, règlement concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec soit adopté.

Les élus déclarent avoir obtenu copie et lu ledit règlement avant cette séance.

Adoptée.

2015-03-51 Avis de motion: Règlement numéro 2015-RM-SQ-5

Règlement concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec

Mme Manon Roy, conseillère, donne avis de motion, qu'à une séance subséquente, le règlement numéro 2015-RM-SQ-5, règlement concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec, soit adopté.

Les élus déclarent avoir obtenu copie et lu ledit règlement avant cette séance.

Adoptée.

2015-03-52 Avis de motion: Règlement numéro 2015-RM-SQ-6

Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec.

Mme Lise Gosselin, conseillère, donne avis de motion, qu'à une séance subséquente, le règlement numéro 2015-RM-SQ-6, règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec, soit adopté.

Les élus déclarent avoir obtenu copie et lu ledit règlement avant cette séance.

Adoptée.

2015-03-53 Avis de motion: Règlement numéro 2015-RM-SQ-7

Règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec.

M. Jean-François Roy, conseiller, donne avis de motion, qu'à une séance subséquente, le règlement numéro 2015-RM-SQ-7, règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec soit adopté.

Les élus déclarent avoir obtenu copie et lu ledit règlement avant cette séance.

Adoptée.

2015-03-54 Paiement des comptes au 2 mars 2015

Il est proposé par Mme Lise Gosselin

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement de confirmer et accepter le dépôt de la liste des comptes payés au 2 mars 2015, laquelle s'élève à \$70,081.42.

Adoptée.

Josée Vachon, sec.trés., dir-gén. Je certifie que la Municipalité de Ste-Praxède dispose des crédits nécessaires pour payer les comptes déposés.

Questions des élus et employés

Questions des personnes présentes

2015-03-55 Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement de lever cette séance régulière à 19:25 heures

Adoptée.

M. Daniel Talbot
Maire
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon
Directrice-générale
Secrétaire-trésorière

Je, Daniel Talbot, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.